

<p style="text-align: center;">Appel à projets Germaine Tillion 2023-2024 Thème 2 : S'engager</p>

Introduction : Germaine Tillion et l'engagement pendant la guerre d'Algérie

Chez Germaine Tillion, le fait de s'engager est avant tout associé aux guerres qui ont traversées sa vie. En 1954, alors qu'elle avait repris sa carrière de chercheuse au CNRS, le cours de son existence est percuté par le déclenchement de la guerre d'Algérie, la faisant passer une nouvelle fois du domaine de la connaissance à celui de l'action. Son engagement lors de ce conflit prend alors plusieurs formes.

Lors de la première phase du conflit, de 1954 à 1957, Germaine Tillion revient deux mois en Algérie où elle constate une situation économique et sociale déplorable. L'état de délabrement de la population algérienne, en pleine explosion démographique et affluant massivement vers les villes, la conduit à parler de « clochardisation » pour décrire ce que traversent les masses paysannes algériennes. Ce concept est au cœur de son ouvrage *L'Algérie en 1957*, où elle décrit la misère et les souffrances d'une société soumise à un système de domination coloniale. Ce dernier est la cible du livre de l'ancienne résistante, qui dénonce la répartition déséquilibrée des ressources due au colonialisme et à l'origine de la situation de grande précarité dans laquelle se trouve la population algérienne de l'époque. Pour Germaine Tillion, la priorité est donc la lutte contre la pauvreté en Algérie, qui doit s'adosser à l'éducation. C'est en effet à ce moment qu'elle développe sa proposition des « Centres sociaux », afin d'éduquer aussi bien les garçons que les filles, les enfants que les adultes, notamment sur un plan médical, technique ou encore administratif.

De retour en Algérie en juin 1957 avec une Commission internationale d'enquête sur les lieux de détention français sur place, elle amorce un tournant dans la seconde phase du conflit, de 1957 à 1962, où elle s'oppose frontalement à la torture, nouvelle forme que prend son engagement lors du conflit algérien. Les dérives de la conduite française de la guerre lui font dresser un parallèle avec son expérience des crimes de guerre qu'elle a vécus lors de la Seconde Guerre mondiale. Elle déplore un langage tenu par les jusqu'aux-boutistes de la colonisation en tout point comparable à ce qu'elle a pu entendre de ses bourreaux nazis. Ce parallèle la pousse à conclure que ce sont les événements et les circonstances dans lesquels se trouvent pris les individus qui peuvent les faire basculer dans l'horreur.

Son engagement sur le terrain se politise, puisqu'elle rencontre les dirigeants du FLN afin de nouer le premier contact entre ceux-ci et le gouvernement français. Elle s'attache à obtenir la suspension des exécutions perpétrés par l'organisation indépendantiste en pleine bataille d'Alger, mais ne peut empêcher la violente répression mise en œuvre par les autorités françaises quelques semaines plus tard. Elle poursuit néanmoins son action visant à empêcher la mise à mort des militants algériens enfermés dans les prisons françaises, parvenant à en sauver plusieurs centaines d'entre eux. Elle n'hésite pas, par ailleurs, à dénoncer les crimes commis des deux côtés, plaidant pour une solution politique permettant de sortir du système colonial, prenant conscience que l'indépendance de l'Algérie est inéluctable.

Élue directrice d'études à l'EPHE en 1958, Germaine Tillion renoue avec l'Algérie à travers sa chaire intitulée « Sociologie algérienne », la ramenant sur le terrain de l'ethnologie après son passage par l'étude des crimes de guerres nazis. De son travail effectué à la lumière de son expérience personnelle et notamment des épreuves subies lors de la guerre, elle tire un ouvrage intitulé *Les Ennemis complémentaires*, paru en 1960. Elle y donne sa lecture éclairée des événements au cœur de la guerre d'Algérie, en s'appuyant sur le récit des rencontres qu'elle a pu faire au cours du conflit.

La guerre d'Algérie conduit donc Germaine Tillion à un engagement à la fois humaniste, par la dénonciation de la torture, mais aussi proprement politique, par la critique d'un système

colonial à la racine de cet épisode traumatique vécu sur les deux rives de la Méditerranée. Elle est également le moment d'une évolution de son engagement, mû par une aspiration réformatrice au départ, comme a pu la prôner un Albert Camus, à une mobilisation résolument humaniste, notamment face aux dérives de la conduite de la guerre par la puissance coloniale.

Texte 1 : Naissance des centres sociaux (1992)

[...] Arrive novembre 1954, et c'est alors que le professeur Louis Massignon, homme de science, de conscience et de prescience, exigea de moi que j'accepte une mission de trois mois dans l'Aurès.

Je revis ainsi les Aurésiens après quatorze ans d'absence. Quand je les avais quittés, je connaissais presque mieux qu'eux-mêmes leurs ressources et je fus très vite épouvantée par la chute régulière *et croissante* de leurs niveaux de vie – une chute liée évidemment à la progression *normale* de la démographie – c'est-à-dire aux bienfaits irréversibles des vaccinations.

Quelle solution offrir à cette nouvelle humanité dont le nombre double à chaque génération – mais dont chaque individu veut et doit consommer à peu près dix fois plus que son grand-père ?

La solution hitlérienne, je l'avais vue de près et ensuite j'avais consacré une partie de ma vie à en étudier les fondements et les ruses.

Sur toute la terre la consommation et les exigences des hommes changeaient du tout au tout, et leur nombre également... À cette révolution mondiale il n'y avait qu'une solution *digne de la fraternité humaine* : l'éducation, l'instruction, c'est-à-dire des métiers, des solutions, des inventions... et avec cette créativité, suite de cette créativité, la prise de conscience des couples parentaux, c'est-à-dire l'amour paternel et maternel, unis dans la même ambition : offrir à l'enfant de quoi survivre à l'énorme choc que notre espèce est en train de subir...

Cela exigeait prioritairement d'inclure les femmes dans l'espèce humaine. Fait nouveau, autour du lac méditerranéen, mais si nous n'adoptons pas cette attitude, nous risquons grandement de ne pas pouvoir sauver l'autre moitié de l'espèce, celle que l'on appelle masculine.

Au bout de trois mois il était prévu que je devais rentrer à Paris en passant par Alger. A Alger, Pierre Mendès France venait de nommer un nouveau gouverneur général, ethnologue comme moi, Jacques Soustelle. Je ne l'avais pas revu depuis plus de dix ans, mais il était à Londres avec le général de Gaulle, et de Londres il avait connu nos arrestations et les exécutions de nos camarades du musée de l'Homme.

Très longuement, je lui ai exposé la situation tragique des campagnes algériennes, avec une misère qui doublait déjà à chaque génération, en expliquant les effets avec les causes, et il m'a demandé alors d'étudier une formule d'organisme correspondant aux missions culturelles qui fonctionnent au Mexique. Pensant que celle-ci ne convenait pas à l'ampleur des besoins algériens, j'ai proposé au gouverneur général une formule neuve qui fut acceptée. Le nouveau service prit le nom de « service des Centres sociaux ». Je m'appliquai aussitôt à lui faire prendre corps et en octobre de la même année il était en place.

En même temps qu'une structure adaptée aux besoins de l'Algérie, j'avais souhaité donner au service des Centres sociaux une impulsion conforme aux grandes traditions de l'Éducation nationale française, c'est-à-dire le respect des opinions et de l'honneur personnel de chacun.

C'était déjà la guerre, mais encore une guerre larvée où, de part et d'autre, on avait peur de ce qui allait arriver et on retenait les coups.

J'appartenais au Centre national de la recherche scientifique et avec son accord j'ai commencé à prospecter l'immense Algérie de long en large pour recruter ce qu'elle avait de

mieux comme éducateurs et éducatrices. Elle en avait, et de grande qualité : hommes et femmes venus de France, Algériens de souche, ou nés Français en Algérie, les uns et les autres inquiets pour leurs élèves, copains entre eux, connaissant bien et aimant le pays. C'était le cas de Charles Aguesse. C'est à lui que j'ai demandé d'assurer le lancement et la direction du service des Centres sociaux que j'étais en train de créer.

Nous sommes encore en 1955, époque où la population algérienne comptait une majorité (8 millions) et une minorité absurdement favorisée (1 million).

Donner à tous les enfants des deux populations des chances équivalentes, telle fut l'ambition de base des Centres sociaux.

TILLION Germaine, « Naissance des Centres sociaux », in TODOROV, Tzvetan, *À la recherche du vrai et du juste*, Seuil, Paris, 2001, p. 248-250.

Texte 2 : Lettre au général Massu (1971)

Dans un livre intitulé *La Vraie Bataille d'Alger*, vous avez placé ce sous-titre injurieux « Comment on trompe la justice » au-dessus d'une lettre que vous m'attribuez. Cette lettre a pour objet d'éviter la guillotine à deux jeunes filles condamnées à mort.

Or cette lettre, je n'ai pas le souvenir de l'avoir écrite, mais j'en prends la responsabilité, car, - dans le contexte monstrueux que *vous* avez créé dans votre département – j'aurais pu l'écrire.

Aujourd'hui, on ne vous insulte plus en disant que vous avez ordonné et couvert la torture, puisque vous vous en vantez désormais par écrit. Ce que vous ne dites pas, c'est à quelle échelle ce crime a été commis dans le secteur dont vous aviez la charge, mais le secrétaire général de la préfecture d'Alger, Paul Teitgen, a identifié 3 024 disparus : dans une seule ville, en moins d'une année, 3 024 hommes ou femmes furent officiellement arrêtés par vos services, et dans nombre de cas on ne retrouve même pas leurs cadavres. D'autres prisonniers étaient remis vivants à la justice, mais avec des aveux criminellement extorqués par la torture.

Car j'étais à Alger le 25 juillet 1957 lorsqu'on a guillotiné – *guillotiné* – le soi-disant assassin d'Amédée Froger, Badèche ben Hamdi, sans autre preuve que des aveux qu'il n'a cessé ensuite de démentir. Au cours de son procès public, ce docker déclara : « Le métal on peut le tordre, le fer on peut le fondre, alors que peut-on faire de l'homme avec la douleur. » Et il y eut, à ma connaissance, au moins quatre autres Algériens qui, torturés, avouèrent ce même meurtre. « Tromper la justice », général Massu, c'est cela...

Et la fin désastreuse a répondu aux moyens indignes – car les États savent maintenant, grâce à vous, que pour perdre à coup sûr une province, il ne faut qu'y gagner une « vraie bataille d'Alger ».

Commentaire à la réponse du général Massu

1) Au moment des deux premières exécutions capitales de patriotes algériens, le 19 juin 1956, il n'y avait jamais eu d'attentat FLN aveugle, à Alger, et le FLN n'y possédait pas une seule bombe.

Le lendemain même de ces exécutions eurent lieu les premiers attentats sur la foule. Au revolver. Ils firent quarante-sept victimes françaises, morts ou blessés, et il y eut deux terroristes algériens abattus, dont un se nommait Achour et habitait 3, rue de Thèbes.

Cinq semaines plus tard, le 10 août 1956, la première bombe « terroriste » éclata à Alger, mais c'était une bombe française. Elle éclata 3, rue de Thèbes et fit officiellement quinze morts (en réalité près de soixante), dont nombre de femmes et d'enfants. Il n'y eut *aucune* arrestation, alors que tout le monde, dans Alger, nommait les auteurs de cet attentat – auteurs qui le

revendiquèrent d'ailleurs dans la suite. Un des auteurs fut assassiné un peu plus tard, par un des habitants du bloc sinistré. Cet assassin-là, lui, fut arrêté, jugé et exécuté.

Dans la suite, les attentats ont continuellement répondu aux exécutions, et il aurait suffi d'arrêter les exécutions (il y en eut *plusieurs centaines*) pour arrêter les attentats urbains aveugles – mais ceux qui avaient besoin d'affoler la population européenne d'Alger, pour s'en servir comme d'un bélier contre la République, veillèrent à empêcher les grâces.

2) À l'inverse de ce que le général Massu semble croire, j'ai pleine confiance dans la sincérité et la qualité de l'information de Paul Teitgen : les 3 024 disparus dont il parle ont bien été arrêtés, et ils sont tous morts. Ma phrase signifiait simplement que, dans quelques cas, on retrouve leurs cadavres, mais dans ces cas-là le prisonnier est censé avoir été tué au cours d'une évasion, ou s'être mortellement brûlé dans sa cellule avec sa cigarette.

3) Badèche ben Hamdi (guillotiné sans autre preuve que des aveux extorqués par la torture) a été arrêté le 25 février 1957, donc à une date où le général Massu répondait de l'ordre à Alger (il prit ses fonctions le 7 janvier). Un soi-disant complice de Badèche, arrêté dans la même période, fut remis dans un tel état qu'il mourut au bout de deux jours dans la prison de Barberousse.

4) J'ai rencontré le chef du FLN d'Alger, Saadi Yacef, pour la première fois, le 4 juillet 1957. Je venais de visiter toutes les prisons d'Algérie, accompagnant, avec Louis-Martin Chauffier, une mission d'enquête internationale. Au cours de cette enquête, j'avais acquis la certitude (avec quelle honte ! avec quelle douleur !) de l'emploi quasi général de la torture. J'avais pu constater également le résultat prévisible de cette méthode, à la fois abominable et imbécile – je veux dire le ralliement en masse des derniers hésitants algériens au FLN. J'ai dès lors considéré comme désastreux qu'on fasse tuer des milliers de jeunes gens dans une guerre évidemment sans issue.

Au cours de ma première entrevue avec Yacef, j'ai dit l'horreur que j'éprouvais pour les attentats. Comme il était (antérieurement à cette rencontre) profondément bouleversé par la cruauté effective qu'ils représentent, il se jura à lui-même, devant moi, de ne plus toucher à la population d'Alger. Et il tint son serment, prenant ses dispositions pour qu'il n'y ait plus de victimes. Je l'ai revu une fois, mais cette fois à la demande du gouvernement français, pour essayer d'organiser une rencontre entre les responsables des deux pays.

5) Je connais énormément d'Algériens, mais n'en ai jamais rencontré un seul qui n'ait considéré comme d'énormes farces les embrassades du 16 mai. Évidemment, ils les préféraient à la magnéto.

6) Considérant que les options politiques de l'Algérie regardaient les Algériens, et pas moi, je ne m'en suis jamais occupée. En revanche, j'ai essayé sans cesse de sauver des vies – françaises et algériennes – et j'en ai sauvé beaucoup. J'ai pris, pour cela, de grands risques.

TILLION Germaine, « Lettre au général Massu », in TODOROV, Tzvetan, *À la recherche du vrai et du juste*, Seuil, Paris, 2001, p. 263-265.

Texte 3 : Albert Camus, « La vraie démission », 1956

Le fossé qui sépare l'Algérie de la métropole, j'ai dit que celle-ci pouvait aider à le combler en renonçant aux simplifications démagogiques. Mais les Français d'Algérie peuvent y aider aussi en surmontant leurs amertumes en même temps que leurs préjugés.

Les accusations mutuelles ou les procès haineux ne changent rien à la réalité qui nous étirent tous. Qu'ils le veuillent ou non, les Français d'Algérie sont devant un choix. Ils doivent choisir entre la politique de reconquête et la politique de réformes. La première signifie la guerre et la répression généralisée. Mais la seconde, selon certains Français d'Algérie, serait une démission : cette opinion n'est pas seulement une simplification, elle est une erreur et qui peut devenir mortelle.

Pour une nation comme la France, il est d'abord une forme suprême de démission qui s'appelle l'injustice. En Algérie, cette démission a précédé la révolte arabe et explique sa naissance si elle ne justifie pas ses excès.

Approuver les réformes, d'autre part, ce n'est pas, comme on le dit odieusement, approuver le massacre des populations civiles, qui reste un crime. C'est au contraire s'employer à épargner le sang innocent, qu'il soit arabe ou français. Car il est certainement répugnant d'escamoter les massacres des Français pour ne mettre l'accent que sur les excès de la répression. Mais on n'a le droit de condamner les premiers que si l'on refuse, sans une concession, les seconds. Sur ce point du moins, et justement parce qu'il est le plus douloureux, il me semble que l'accord devrait se faire.

Enfin, et nous sommes là au cœur du problème, le refus des réformes constitue la vraie démission. Réflexe de peur autant que d'indignation, il marque seulement un recul devant la réalité. Les Français d'Algérie savent mieux que personne, en effet, que la politique d'assimilation a échoué. D'abord parce qu'elle n'a jamais été vraiment entreprise, et ensuite parce que le peuple arabe a gardé sa personnalité qui n'est pas réductible à la nôtre.

Ces deux personnalités, liées l'une à l'autre par la force des choses, peuvent choisir de s'associer, ou de se détruire. Et le choix en Algérie n'est pas entre la démission ou la reconquête, mais entre le mariage de convenances ou le mariage à mort de deux xénophobies.

En refusant de reconnaître la personnalité arabe, l'Algérie française irait alors contre ses propres intérêts. Car le refus des réformes reviendrait seulement à favoriser contre le peuple arabe, qui a des droits, et contre ses militants clairvoyants, qui ne nient pas les nôtres, l'Égypte féodale et l'Espagne franquiste qui n'ont que des appétits. Ceci, serait la vraie démission et je ne puis croire que les Français d'Algérie, dont je connais le réalisme, n'aperçoivent pas la gravité de l'enjeu.

Plutôt que d'accuser sans trêve la métropole et ses faiblesses, mieux vaudrait alors lui venir en aide pour définir une solution qui tienne compte des réalités algériennes. Ces réalités sont d'une part la misère et le déracinement arabes, et de l'autre le droit à la sécurité des Français d'Algérie. Si ces derniers veulent attendre qu'un plan bâti, entre deux visites électorales, par quatre politiciens bâillant d'ennui, devienne la charte de leur malheur, ils peuvent choisir la sécession morale.

Mais s'ils veulent préserver l'essentiel, bâtir une communauté algérienne qui, dans une Algérie pacifique et juste, fasse avancer Français et Arabes sur la route de l'avenir, alors qu'ils nous rejoignent, qu'ils parlent et proposent, avec la confiance que donne la vraie force ! Qu'ils sachent enfin, on voudrait le leur crier ici, que ce n'est pas la France qui tient leur destin en main, mais l'Algérie française qui décide aujourd'hui de son propre destin et de celui de la France.

CAMUS, Albert, *Actuelles III. Chroniques algériennes, 1939-1958*, Paris : Les Éditions Gallimard, 1958, p. 145-148.

Extrait vidéo : « Germaine Tillion par elle-même », réalisé par l'Association Germaine Tillion (4^{ème} partie : Retour dans l'Algérie en guerre, 37'40-55'09) – <https://www.youtube.com/watch?v=PmVcX-Tz1uw>